

Montreuil,
le jeudi 14 mars 2024

Émetteur : Charlaïne René-dit-Bois, Cheffe de projet Formation - formation@ucanss.fr, Etienne Olivier, pilote AMOA pour l'offre handicap - contactclient@institutquatredix.fr

Objet : « Nouvelle » offre de formation Interbranche - Handicap

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Ce sont déjà près de **1400 salariés** qui ont suivi au moins un module de formation ayant pour objectif d'accompagner au mieux le déploiement d'une politique handicap ambitieuse.

Cependant, L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10 et les Caisses nationales, a revu son offre interbranche afin de toujours l'adapter à notre contexte institutionnel.

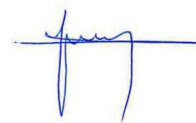
Ces modules constituent aujourd'hui un « nouveau » parcours de formation à l'adresse des managers, des fonctions RH ainsi que des référents handicap du régime général de la Sécurité sociale.

Ce parcours se compose d'un tronc commun « La prise en compte du handicap en milieu professionnel » 1h en e-learning - **pré-requis obligatoire** à suivre, une seule fois, avant les de 4 modules spécifiques ci-contre :

<u>Sensibiliser les managers au handicap</u>	1 jour en classe virtuelle
<u>Piloter une politique handicap locale</u>	1 jour en présentiel + 0.5 jour en classe virtuelle
<u>Intégrer le handicap dans ses pratiques de recrutement et d'intégration</u>	1 jour en présentiel + 0.5 jour en classe virtuelle
<u>Détecter les cas de maintien dans l'emploi et accompagner pour lutter contre la désinsertion professionnelle</u>	1 jour en classe virtuelle

S'ajoute un nouveau module qui fera l'objet d'une nouvelle lettre d'information autour de la connaissance du handicap psychique et de son impact au travail.

Convaincu l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Benoit EYMERY

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe - Modules handicap